Objectifs et lois pour la transition énergétique

Au niveau international:

· Réduction des gaz à effet de serre

• **Protocole de Kyoto** (1997) : · - 8% en 2012 par rapport à 1990

· Engagement prolongé à 2020

· Réduction des GES

• Accord de Paris (2015): Désinvestissement des énergies

fossiles Neutralité carbone

Au niveau européen :

· 20% d'EnR dans le mix énergétique

• Paquet énergie climat (2008) : · -20% d'émissions de CO2

· +20% d'efficacité énergétique

· -40% d'émission de GES par rapport à 1990

• **Révision de 2018 :** 32% d'EnR dans le mix énergétique (*objectifs 2030*) 32,5% d'efficacité énergétique



Au niveau national:

· Contribuer à l'indépendance énergétique et

garantir la sécurité d'approvisionnement

• Loi POPE (2005): Assurer un prix compétitif de l'énergie

 \cdot Préserver la santé humaine et l'environnement

· Assurer un accès à l'énergie pour tous

• Grenelle I et II (2009/2010) · Diviser par un facteur 4 d'émissions de GES en 2050 par rapport à 1990 engagement « Facteur 4 »



Programmation Plu- 36% d'ENR dans le mix électrique français en riannuelle de l'Ener- 2028, dont 31% d'origine éolienne (fourchette haute) gie (PPE) 2019-2023
 24 100 MW pour l'éolien terrestre en 2023
 33 200 à 34 700 MW pour l'éolien terrestre en 2028

1 640 MW installés.

Au niveau régional:

 \cdot Objectif de 3600 MW installés à

SRADDET Occitanie: l'horizon 2030, 46% de l'objectif réalisé au 31 mars 2020, soit

